



# Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

## Assemblée Générale du 18 février 2024

### Compte-rendu

Georges Bellet ouvre la séance à 14h05 et remercie les participants.

81 clubs avaient droit de vote.

42 clubs sont présents ou représentés soit 51,8 %

145 voix sont représentées sur un total de 230 soit 63 %

#### I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2023

Aucun participant n'a de remarque à faire sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

● Vote : Pour : unanimité Abstention : 0. Contre : 0.

#### II. Rapport moral

Le Président *Georges Bellet* fait la lecture du rapport moral.

Il souligne le dynamisme de la ligue en matière de prise de licences puisque l'augmentation est de +27 %, soit un taux bien supérieur à celui de la FFE et ce pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Les chiffres du début de la saison 2023-2024 confirment et même amplifient cette augmentation. Pratiquement tous les secteurs sont en progrès : augmentation de la participation aux tournois et aux opens, formations plus nombreuses comme par exemple dans l'arbitrage, remise en route d'un stage haut niveau jeunes.

La ligue se renforce structurellement par l'arrivée de nouveaux bénévoles pour s'occuper notamment de Class'Échecs ou du secteur femmes/mixité, ainsi que par la rédaction d'un projet associatif qui sera présenté et soumis au vote de l'AG.

Il n'y a pas d'intervention ni de question au sujet du rapport moral.

● Vote : Pour : unanimité Abstention : 0. Contre : 0.

#### III. Rapports d'activité

##### Rapport Technique :

*Thierry Delelis* présente un tableau statistique. On enregistre une progression spectaculaire du nombre de tournois en parties longues homologués dans la ligue, qui passent de 95 à 172. Les autres tournois rapides FIDE ou rapides ARA restent à peu près stables.

En N4 et en R1, les équipes sont réparties au mieux dans les groupes compte tenu de la géographie compliquée de la ligue.

*D Charlet* trouve qu'il devrait y avoir davantage d'équipes en N4

*Th Delelis* répond que les groupes de N4 sont attribués par la fédération, cela dépend du nombre de licences et la ligue ne peut pas décider.

### Rapport sur les jeunes :

*Matthieu Vieira :*

⇒ Championnat de ligue des jeunes 2023 : il s'est tenu à Ennezat (63) avec 250 participants, dans d'excellentes conditions avec de grands espaces et une salle de retransmission.

⇒ Championnat de France jeunes : il s'es tenu à Agen. 3 podiums pour notre ligue : Baptiste Lissillour (Ste Foy Echecs) vice-champion de France en U14, Anna Rosset (Aix les Bains) vice-championne de France en U10F, et Philéas Mathieu (Lyon Olympique Echecs), 3<sup>e</sup> en U18. Par ailleurs, Noé Kouam (Corbas-Mions) remporte l'open A.

Suite au championnat de France, 5 jeunes de la ligue ont été sélectionnés pour être intégrés au Plan de Performance Fédéral Haut Niveau Jeunes.

⇒ Finale du circuit rapide jeunes : elle s'est tenue à Bourg de Péage, organisée par l'Echiquier Romanais-Péageois avec 99 participants venus de 8 départements. Les vainqueurs ont eu droit à des heures de cours avec le GMI Romain Edouard comme récompenses.

⇒ Interclubs jeunes : en Top jeunes, Corbas-Mions termine à la 6<sup>e</sup> place. En N1 jeunes, 5 équipes étaient engagées ; Ste Foy termine à la 2<sup>e</sup> place de son groupe. En N2 jeunes, Lyon Olympique gagne son groupe et monte en N1. Enfin, en N3, 39 équipes réparties en 4 groupes étaient engagées, soit +14 équipes comparé à la saison précédente. Lyon Olympique 3 et Evian montent en N2

⇒ Stage Haut Niveau : il s'est déroulé au CREPS de Voiron. 25 jeunes, 19 garçons et 6 filles y ont participé. Comparé au stage de 2021, le choix a été fait de restreindre aux catégories U8 et U10. L'équipe d'encadrement était composée de 7 personnes, toutes diplômées.

*E. Thill* demande pourquoi il n'a pas été fait de bilan, notamment individualisé. Le même manque était ressorti lors du stage de 2021

*M. Vieira* répond qu'en effet c'est encore un manque, l'organisation et la gestion du stage sont d'une lourdeur extrême.

*D. Pascal* abonde et dit que ce stage demande plusieurs dizaines d'heures de travail administratif.

### Rapport arbitrage :

En l'absence du Directeur Régionale de l'arbitrage, Alain Saint Arroman fait lecture du rapport fait par le DRA *Sylvain Wlassevitch*. Avec 8 stages de formation en 2023, soit 2 à 3 de plus comparé aux années précédentes, la ligue a fait un gros effort qui s'est traduit par l'apport de 30 arbitres supplémentaires, pour un total désormais de 167 arbitres.

## Rapport scolaire :

Jean-Luc Lurvois fait la lecture de son rapport et détaille la participation aux championnats scolaires dans chaque académie ainsi que les résultats des finales académiques et nationales.

A. Sejalon mentionne l'absence d'une équipe de l'académie de Clermont-Ferrand dans la finale nationale des collèges ; JL Lurvois répond que c'est parce que l'équipe qualifiée avait fait forfait.

Class'Echecs : Stéphane Rolland est le nouveau coordinateur class'Echecs pour la ligue. Il rappelle les grandes lignes du dispositif national. Sur le plan régional, une nouvelle campagne d'attribution de kit a été faite sur la base d'un financement de la ligue à 50 %. 38 écoles ont déjà répondu positivement. Un partenariat avec l'inspection du 1<sup>er</sup> degré en Isère est envisagé pour présenter l'intérêt de l'initiation aux Echecs dans le cadre d'animations pédagogiques à destination des enseignants.

## IV. Rapport financier

Françoise Ringot présente le rapport financier de l'exercice.

- Compte de résultats :

Il présente un déficit de 7400€, dû principalement au fait que 9000€ de subvention de la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'année 2023 n'ont pas encore été versées en raison de retards dans la communication des comptes-rendus et des bilans. Il est à noter que pour toucher une subvention, il ne suffit pas de la demander et de l'obtenir. Il faut en plus faire des compte-rendus et des bilans financiers des actions réalisées pour pouvoir la toucher. Parmi les dépenses les plus importantes, le stage haut niveau jeunes a été remis en route, son coût est de plus de 10k€

- Compte de Bilan :

Il est rappelé que le bilan exprime l'état du patrimoine à un instant « T ». Pour une association comme la ligue, ce sont exclusivement des disponibilités monétaires, lesquelles étaient de 28 960,86€ à la date de clôture des comptes.

C. Laliou demande si la ligue a des immobilisations matérielles. Il lui est répondu que ce n'est pas le cas, la ligue ne dispose d'aucun bien matériel.

Les comptes de l'exercice 2023 sont soumis au vote de l'AG:

🟦 Vote : Pour : unanimité      Abstention : 0.      Contre : 0.

Le quitus à la trésorière est soumis au vote de l'AG :

🟦 Vote : Pour : unanimité      Abstention : 0.      Contre : 0.

## V. Tarif des licences

Il est proposé de ne pas toucher au tarif de la part ligue des licences.

● Vote : Pour : unanimité      Abstention : 0.      Contre : 0.

## VI. Budget prévisionnel

F. Ringot présente le budget prévisionnel établi en hausse, notamment en raison de la forte augmentation du nombre de licences enregistrée depuis le début de l'année.

● Vote : Pour : unanimité      Abstention : 0.      Contre : 0.

## VII. Projet associatif

A. Saint Arroman présente le [projet associatif](#) qui a été adopté par le Comité Directeur :

le constat de départ est que la ligue est handicapée par des faiblesses structurelles. Alors que la région est le 2<sup>e</sup> territoire en nombre d'habitants, la ligue ARA n'est que la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> en nombre de licences. Le nombre de clubs est bien trop faible : nous sommes 15<sup>e</sup> des 17 ligues en ce qui concerne la proportion nombre de clubs/nombre d'habitants.

Les CDJE de la ligue sont aussi en état de faiblesse : 3 sur 12 ne sont même pas constitués, d'autres ne fonctionnent que sur une seule personne.

Le développement de la ligue passe par des actions renforcées auprès des jeunes et des scolaires d'une part, et par un plus grand interventionnisme pour ce qui est la création et le soutien aux nouveaux clubs. Les priorités et les actions sont détaillées dans le document

Le Projet Associatif est soumis au vote de l'assemblée générale :

● Vote : Pour : unanimité      Abstention : 0.      Contre : 0.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15

Le président,  
Georges Bellet



Le secrétaire,  
Alain Saint Arroman

